



UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE  
Unité Mixte Développement Professionnel Continu

## RESPONSABLES

Dr. Frédéric DENIS  
Pr. Christophe MEYER  
Dr. Benoît TROJAK

## COÛT

Droits administratifs :  
Selon tarif défini annuellement par le Ministère

Droits pédagogiques : 1275 €

## INSCRIPTION

Sur le site  
<http://fcpharma.u-bourgogne.fr>  
Onglet : « **Pour vous préinscrire** »

## CONTACT

UMDPC Santé  
Perrine DIDI  
[umdpcs@u-bourgogne.fr](mailto:umdpcs@u-bourgogne.fr)  
Tél. : 03 80 39 34 96

# DIU Prise en charge de la santé orale des patients en situation de handicap

## Objectifs

Apporter la méthodologie et les outils aux professionnels de la santé :

- Assurer l'organisation de la prévention
- Faciliter l'accès aux soins pour tous
- Permettre une fluidité du parcours de prise en charge
- Garantir une qualité de la prise en charge.

## Organisation pédagogique

Durée : 1 an

**Enseignement théorique** (72 heures) : 6 séminaires de 2 jours (3 à Dijon, 3 à Besançon)

**Enseignement clinique** (30 heures) : stage dans une structure sanitaire ou médico-sociale, sous la responsabilité d'un tuteur professionnel ou universitaire dont le but est de s'inscrire dans une démarche de soins coordonnés.

## Contrôle de connaissances

Examen écrit : 3 heures  
Rédaction d'un mémoire  
Soutenance d'un mémoire

## Contenus

**Module 1** : Le handicap dans la relation soignant-soigné

**Module 2** : Prise en charge institutionnelle de l'handicap psychique

**Module 3** : Soins somatiques en santé mentale et TED

**Module 4** : Education thérapeutique et qualité de vie. Trisomie 21 et syndrome de l'X fragile.

**Module 5** : Prise en charge de la douleur.

La personne âgée et la santé orale

**Module 6** : Promotion de la santé bucco-dentaire

Les biomatériaux et dispositifs médicaux

**Examen et soutenance des mémoires**

## Publics et prérequis

Médecins, Odontologistes, Internes en médecine, Internes en médecine bucco-dentaire, Infirmiers, Directeurs d'établissement sanitaire ou médico-social.

Diplôme de docteur en médecine, chirurgie dentaire, interne de spécialité de médecine et interne de médecine bucco-dentaire, diplôme d'état d'infirmier, attestation de fonction de directeur de structure sanitaire ou médico-sociale.

**Nombre d'inscriptions minimum : 14.**